

Planification stratégiques des revitalisations dans le canton de Fribourg

ARPEA – Forum – Revitalisation et réservation de l'espace pour les cours d'eau C'est maintenant!

10 juin 2015 Christophe Joerin

Chef de section Service des ponts et chaussées Section lacs et cours d'eau

Sommaire

- 1. Etat des cours d'eau
- 2. Programme de revitalisation
- 3. Synergies et freins
- 4. Mise en oeuvre







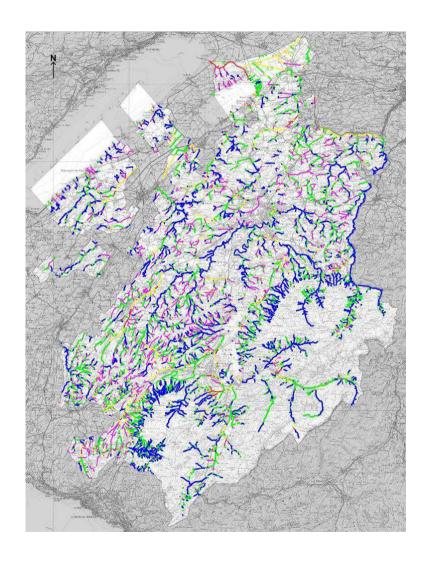
1. Etat des cours d'eau



Etat des cours d'eau

Constat

- > Relevés écomorphologiques
 - > 2'289 km de cours d'eau relevés
 - > 873 km (38 %) sont classés comme naturel/semi-naturel (I)
 - > 614 km (27 %) sont classés comme peu atteint (II)
 - > 238 km (10 %) sont classés comme très atteint (III)
 - > 49 km (2 %) sont classés comme non naturel/artificiel (IV)
 - > 515 km (23 %) sont mis sous terre (V)





Etat des cours d'eau

Constat

- > Réseau cantonal
 - > 3200 km
 - > 2'289 km de cours étudiés
 - > 802 km très atteints, artificiels, mis sous terre -> 35%



- > Importante réduction de la diversité naturelle
- > Interruption de la migration des poissons
 - Majorité des espèces indigènes de poissons sur la liste rouge des espèces menacées
- > Diminution du pouvoir d'autoépuration des eaux
- > Banalisation du paysage
- > ...







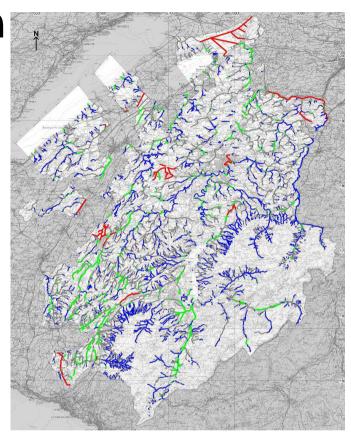
2. Programme de revitalisation



Programme de revitalisation

Planification

- > A revitaliser en première priorité
 - > 247 km sur 80 ans ~ 3 km/an
 - > 8% du réseau et 31% des cours d'eau aménagés en dur
- > Financement
 - > Besoin 1.5 3 millions de fr./an
 - > Subventions cantonales
 - > 318'176 fr./an
 - > Travaux potentiels 1'273'00 1'591'000 fr./an



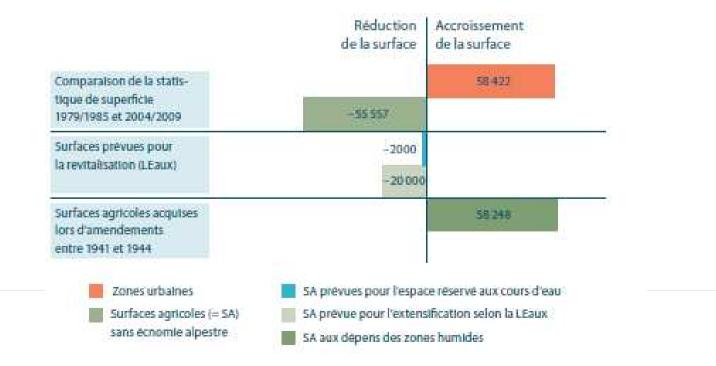






Freins

- > Perte de surfaces agricoles (SAU)
 - > Réduction de la marge brute
- > Disparition de surfaces d'assolement (SDA)
 - > Max. 48 ha de SDA perdue en 80 ans
 - > Obligation de compenser les SDA effectivement perdue



9

Synergies

- > Protection contre les crues
 - > La majorité des projets de revitalisation sont encore initiés suite à constat de déficit de protection
- > Assainissement de la force hydraulique
 - > Régime de charriage
 - > Apport naturel de matériaux





Synergies avec l'agriculture

- > Remaniement parcellaire simplifié
 - > Implication très tôt des exploitants agricoles
 - > Mise à disposition des terrains pour la revitalisation
 - > Amélioration des infrastructures et de l'exploitation

- > Répondre aux besoins des exploitants
 - > Besoin en eau pour l'irrigation
 - > Cas de la Broye
 - > Mise à disposition des terres
 - > Conception du projet de revitalisation pour favoriser le stockage d'eau





Synergies et opportunités

Synergies avec l'agriculture

- > Les cours d'eau relient les différentes unités du paysage, et les milieux naturels
 - > Intégration des zones riveraines aux réseaux écologiques



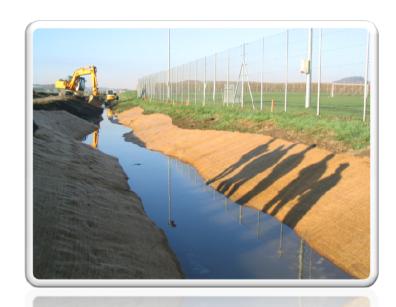


Synergies

- > Fonction loisir
 - > Projet d'urbanisme
 - RevitalisationSarine à Fribourg
 - PAD gare de Châtel-Saint-Denis







4. Mise en œuvre



Mise en œuvre

Responsabilité et financement

- > L'aménagement des cours est de la compétence des communes
- > Les communes financent les travaux d'aménagement
- > Le Canton et la Confédération participent aux frais (subventions)

Aménagement	Fédérale	Cantonale
Protection	35-45%	22-32% (+5%)
Revitalisation	35-80%	32-52% (+5%)

- > Le solde (~ 20 %) est la charge des communes
 - > Recherche de sponsor

Transposition dans l'aménagement du territoire

- > Intégration de la planification des revitalisation au plan directeur cantonal
 - > Lie le canton et les communes





